

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

AMENDEMENT

N ° II-CF799

présenté par

M. Lurton

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 82, insérer l'article suivant:

Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.